

29 avril 2019

L'inspection du travail donne raison à SUD!

Habitat Sud Atlantic <u>débouté</u> dans sa dernière procédure contre **SUD** logement social.

Après avoir demandé l'annulation de notre élection, notre direction demandait cette fois-ci jusqu'à l'annulation de notre candidature, quoi qu'il en coûte à notre entreprise. **C'est perdu!**

Comme vous le savez nous avons bien participé aux élections et nous avons bien recueilli plus de 35% des voix du collège employés. La justice déboute donc HSA mais notre Directeur s'entête et va nous poursuivre en cassation (8 fois au tribunal depuis le début de l'année, un record !)

Deuxième revers : **l'inspection du travail s'oppose au licenciement de Valérie Pinaquy!** Notre Directeur devra, là aussi, inventer autre chose pour virer les syndicalistes à moins que le budget de l'entreprise serve à couvrir ce genre d'action ?

Lausseni Sangaré va-t-il continuer cette procédure injuste ?

En attendant, depuis le 11 février Habitat Sud Atlantic verse son salaire à notre camarade et la dispense de revenir à son bureau. Est-ce une sanction disciplinaire ? Nous ne savons pas. Aurait-elle commis une faute ? Le mystère plane encore mais l'argent d'HSA file, file...

Et si c'était vous qui étiez accusés à tort? Que feriez-vous ? Quel syndicat vous défendrait ?

